

## **La contribution du comité d'audit dans la qualité du processus d'audit financier : Une revue de littérature**

## **The contribution of the audit committee to the quality of the financial audit process: A literature review**

**Abdelhak MOUSSAMIR**

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Mohammedia

Université Hassan II de Casablanca

Laboratoire de recherche en « Performances Economique et Logistique »

Maroc

**amoussamir@yahoo.fr**

**Maryam AOUINA**

Doctorante en sciences économiques et gestion

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Mohammedia

Université Hassan II de Casablanca

Laboratoire de recherche en « Performance Economique et Logistique »

Maroc

**meriem.aouina@gmail.com**

**Date de soumission :** 04/09/2020

**Date d'acceptation :** 21/10/2020

**Pour citer cet article :**

MOUSSAMIR A. & AOUINA M. (2020) « **La contribution du comité d'audit dans la qualité du processus d'audit financier : Une revue de littérature** », Revue internationale des sciences de gestion « Volume 3 : Numéro 4 », pp : 711 - 728.

## Résumé

La multiplication des scandales financiers à l'échelle mondiale, a créé un bouleversement au niveau de la conception et l'évaluation de la qualité de l'audit, en démontrant l'incapacité des approches classiques d'élaboration et de production des états financiers. Des milieux économiques et juridiques ont réagi face à cette situation, à travers l'adoption d'une nouvelle loi sur la sécurité financière. Cette dernière privilégie l'orientation de l'évaluation de la qualité d'audit vers une analyse du processus d'audit. Une action collective sera développée en déléguant cette mission au comité d'audit qui représente le centre de relation dans le processus de contrôle en interagissant avec les deux fonctions d'audit interne et d'audit externe dans le but de produire une information financière fiable et utile. L'objectif de notre article est de mesurer l'importance de l'implantation d'un comité d'audit efficace au sein de l'entreprise en montrant la place qu'il occupe en tant qu'organe majeur dans l'enrichissement et l'accomplissement de la mission d'audit dans le cadre d'un processus global d'audit .

**Mots clés :** Processus d'audit ; comité d'audit ; audit interne ; audit externe ; action collective.

## Abstract:

The proliferation of financial scandals around the world has created upheaval in the design and assessment of audit quality, demonstrating the inability of traditional approaches to preparing and producing financial statements. Business and legal circles reacted to this situation with the adoption of a new law on financial security. The latter emphasizes the orientation of the assessment of audit quality towards an analysis of the audit process. Collective action will be developed by delegating this mission to the audit committee which represents the relationship center in the control process by interacting with the two internal audit and external audit functions in order to produce reliable financial information and useful. The objective of our article is to measure the importance of the establishment of an effective audit committee within the company by showing the place it occupies as a major body in the enrichment and " performance of the audit assignment as part of an overall audit process.

**Keywords:** Audit process; audit committee; Internal Audit; external audit; Collective action.

## Introduction

La complexité des entreprises est toujours en croissance, cela rend la mission d'audit financier de plus en plus élargie, en ne se contentant pas uniquement sur une mission des auditeurs externes, mais s'inscrit dans le cadre d'un processus compliqué incluant également, l'ensemble des travaux réalisés par les auditeurs internes. Ces deux principaux acteurs, à savoir les auditeurs internes et les auditeurs externes, forment un cadre de coopération avec le comité d'audit qui a pour mission de combiner entre ces deux services, dans le but d'optimiser l'utilisation des moyens nécessaires de ce processus de contrôle.

Comme le montre (Pentland, 1993), la pratique de l'audit est considérée, principalement, une pratique collective. Même s'il n'existe que deux signataires du rapport d'audit, l'élaboration du jugement de l'auditeur externe présente essentiellement le fruit d'un travail collectif.

Plusieurs chercheurs (Knapp, 1991 ; Carcello, Hermanson & McGrath, 1992 ; Pigné, 2003) ont aussi défendu un dépassement des approches classiques d'évaluation en s'orientant vers une analyse de la qualité d'audit, basée sur le processus de l'auditeur. Les auteurs évoquent que l'évaluation de ce processus doit être accomplie par un comité d'audit, vu la place fondamentale qu'il occupe dans le processus de contrôle, ainsi qu'il se dote, d'un accès privilégié à l'information.

L'effort des régulateurs est dirigé vers une forte implication des comités d'audit dans le processus de contrôle. Il s'agit principalement d'une implication des membres du conseil d'administration, et plus particulièrement, ceux qui sont considérés en toute indépendance avec la direction. Ceci, est dans l'objectif de maximiser la probabilité de révélation des irrégularités détectées à un niveau hiérarchique suffisant. Un comité d'audit efficace est donc, considéré comme un facteur de qualité du processus d'audit d'une façon pareille, à la compétence et l'indépendance de l'auditeur externe.

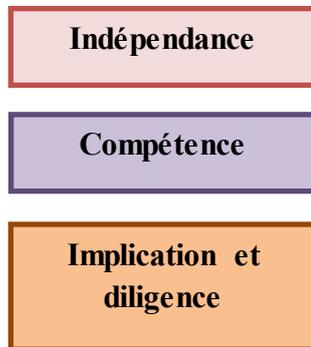
Cet article est une réponse à la question primordiale : Dans quelle mesure l'existence d'un comité d'audit efficace peut impacter la qualité du processus d'audit ?

Pour cette raison, notre article énoncera trois principaux volets à savoir : le premier volet se recentrera sur une présentation générale du processus d'audit financier, le deuxième fera ressortir le rôle croissant du comité d'audit, et on va conclure par une analyse de la contribution des comités d'audit dans l'amélioration de la qualité du processus d'audit financier comme troisième et dernier volet.

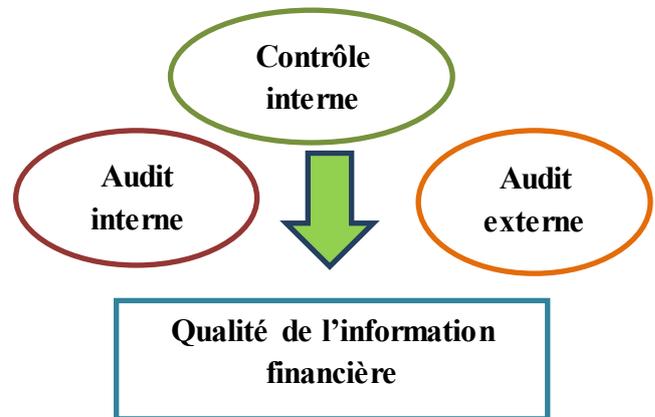
Ci-dessous le schéma du modèle conceptuel de notre recherche (Figure1).

**Figure 1 : Schéma du modèle conceptuel de la problématique**

**Variables d'efficacité du comité d'audit**



**Qualité du processus d'audit**



Source : Elaboré par nous même

Nous pouvons énoncer nos hypothèses de recherche comme suit :

**H1** : L'indépendance du comité d'audit aurait un impact positif sur la qualité du processus d'audit

**H2** : La compétence du comité d'audit aurait un impact positif sur la qualité du processus d'audit

**H3** : L'implication et la diligence du comité d'audit aurait un impact positif sur la qualité du processus d'audit

**1. Le développement du processus d'audit financier « Une Revue de littérature »**

**1.1. Concept et acteurs**

Le processus d'audit financier est l'ensemble des travaux réalisés par les services d'audit externe, de l'audit interne et du comité d'audit tous, en interaction. Cette coopération entre ces trois services doit donc contribuer positivement dans l'amélioration de la qualité de l'audit dans le but de fiabiliser l'information financière publiée. En effet, nous ne pouvons pas parler d'une gouvernance efficace sans l'existence de cette action collective bien structurée de ces trois acteurs du processus de contrôle.

Diverses recherches à propos des relations existantes entre ces acteurs, est en développement en contribuant à l'apparition de connaissances relatives à des critères d'efficacité de l'audit en étudiant d'une manière successive les acteurs un à un , et puis après dans le cadre d'interactions bipolaires.

D'après ces recherches, il résulte que les critères de l'indépendance et de la compétence de ces acteurs ainsi que la qualité de leurs relations formalisées, paraissent nécessaires dans l'amélioration de l'efficacité du processus d'audit.

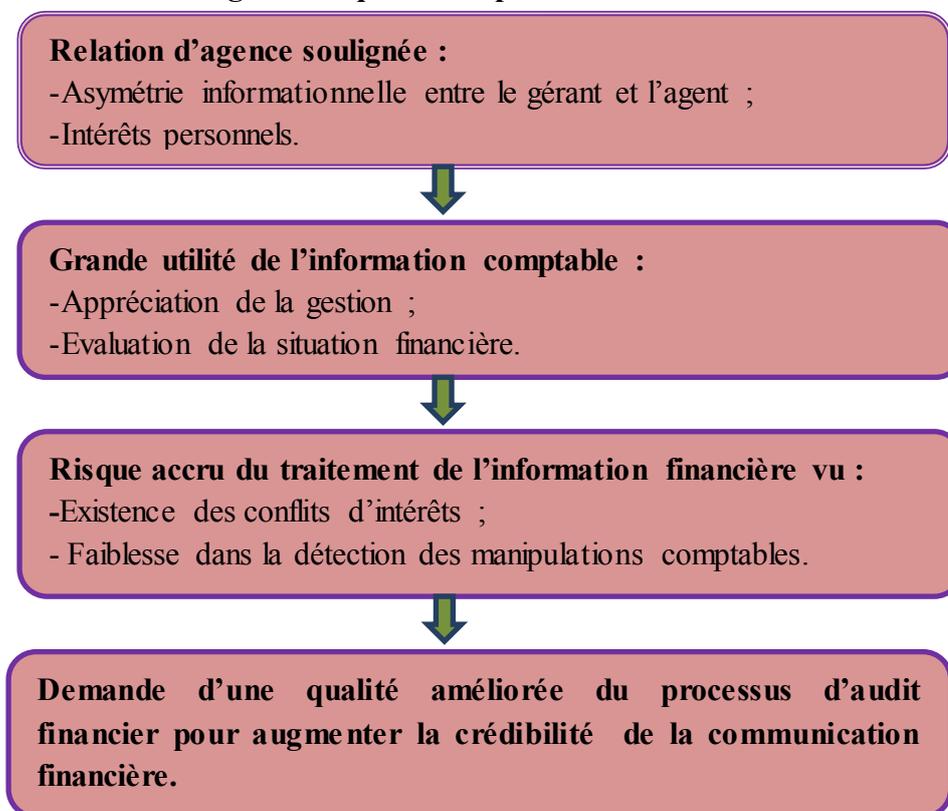
### 1.2. L'importance d'un processus d'audit de qualité

Les entreprises dont les besoins s'avèrent importants en matière de gouvernance devraient être encouragées à se distinguer quant à la qualité du processus d'audit dans le but d'intensifier l'utilité socio contractuelle de l'information financière publiée. Autrement dit, plus l'information financière est utilisée dans différents contrats correspondants à la gouvernance dans les relations entre dirigeants, actionnaires et créanciers, plus les nécessités en terme de la qualité de cette information financière sont élevées, par conséquent, l'investissement dans un processus d'audit de qualité prend plus du sens.

Selon la théorie de l'agence, l'objectif d'un processus d'audit de qualité réside dans le renforcement de la fonction de contrôle et de permettre ainsi aux dirigeants de se dégager de la responsabilité de la qualité des chiffres comptables.

Ci-dessous un schéma général (Figure 2) représentant cette relation entre les problèmes d'agence et la demande d'un processus d'audit de qualité.

**Figure 2 : Relation d'agence et qualité du processus d'audit**



Source : Piot, C. (2005)

## **2. L'essor des comités d'audit « Une revue de littérature »**

### **2.1. Genèse et importance**

#### **2.1.1. Aperçu historique**

Les comités d'audit deviennent obligatoires dans les sociétés cotées nord-américaines depuis plusieurs années et se généralisent depuis la fin des années 1990 en Europe, ainsi qu'au niveau des principales places boursières du monde. La fonction d'audit connaît des limites suite à une crise dans la production de l'information financière et à une perte de confiance des différents utilisateurs des états financiers. Un effort considérable a été déployé dans le cadre de la réorganisation interne des organes de gouvernance en mettant en place des comités d'audit au sein du conseil d'administration. En effet, le comité d'audit est internationalement reconnu en tant qu'élément indispensable dans le système de gouvernement de l'entreprise et son adoption, a fait l'objet de plusieurs recommandations principalement dans le cadre des rapports (Treadway, 1987 ; Cadbury, 1992, .....). Les comités d'audit se sont standardisés rapidement pour les sociétés cotées dans les pays de culture anglo-saxonne. Les autorités boursières américaines rendent obligatoire la mise en place des comités d'audit d'une façon formelle comme suit : Sur le NYSE en 1978 et puis par la suite, en 1989 sur le NASDAQ et en 1992 sur l'AMEX. Au début des années 1980, les comités d'audit se généralisent au Royaume uni pour les grandes sociétés mais non obligatoires et tendent à se généraliser progressivement pour les petites et moyennes entreprises. En France, les comités d'audit se développent considérablement dans les grandes sociétés cotées suivant les recommandations du premier rapport Vienot (juillet 1995).

#### **2.1.2. Le rôle croissant des comités d'audit**

Cependant, outre l'effet superficiel de la création d'un comité d'audit, une question de son efficacité se pose d'une manière équivalente à celle du conseil d'administration. Cette question émane généralement de constats d'inefficacité, particulièrement aux Etats-Unis où le rapport Treadway montre d'après des statistiques réalisées, que 69% des cas de reporting financier frauduleux centralisés par la SEC<sup>1</sup> entre 1981 et 1986 disposaient d'un comité d'audit. Par conséquent, les groupes de travail Treadway et Cadbury explicitent l'insuffisance de la simple présence d'un comité d'audit en précisant que ce dernier doit disposer de caractères indispensables notamment l'indépendance et la vigilance afin de contribuer efficacement à la qualité de l'audit et de l'information financière. En cette circonstance, la fin des années 1990 et le début des années 2000 connaissent une phase de pressions institutionnelles accentuées sur les comités d'audit aux Etats-Unis. Ce développement passe

par les recommandations du rapport du Blue Ribbon Committee (février 1999) s'insérant essentiellement dans le renforcement des exigences d'indépendance et de compétence des membres du comité d'audit.

---

1La U.S Securities and Exchange Commission, appelé habituellement la Securities and Exchange Commission ainsi abrégée en la « SEC », représente l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers.

La loi Sarbanes Oxley (SOX) augmente les pressions sur les comités d'audit en les responsabilisant sur des questions de sélection, de rémunération et beaucoup plus de l'indépendance de l'auditeur externe, aussi bien de la concordance et de la pratique correcte des contrôles internes dans les zones à risque. Dès lors, ces comités d'audit jouent un rôle central dans la prévention et la détection des irrégularités comptables et de la fraude.

De nombreux apports ont signalé le rôle croissant du comité d'audit (Saada, 1998). Ce comité est composé d'administrateurs. Ceux-ci doivent être indépendants des dirigeants de l'entreprise mais ils doivent également disposer de compétence en matière de contrôle et de compréhension des activités. Ces deux conditions sont indispensables mais s'avèrent non suffisantes. En effet, les administrateurs du comité d'audit d'Enron réunissait ces deux conditions. Toutefois, il manquait une caractéristique complémentaire qui s'inscrit dans l'implication et l'accès à l'information.

L'introduction de comités d'audit en créant une intervention entre le contrôleur et le contrôlé, diminue la pression de l'entreprise sur les épaules de l'auditeur en mettant celui-ci dans une bonne position pour reconforter le conflit (Ledouble, 1996). Toutefois, il est parfois constaté que la volonté et l'aptitude des comités d'audit à jouer le rôle d'intermédiaires actifs au milieu des conflits d'audit se révèlent insuffisantes. Les critiques concernant l'inefficacité des comités d'audit s'insèrent au niveau de la nomination de membres représentés par les dirigeants d'autres sociétés qui n'ont pas intérêt à être en opposition avec ceux de la société contrôlée dans une situation de conflit.

## **2.2 .Critères d'efficacité du comité d'audit**

Le champ de recherche concernant les comités d'audit a connu un développement en ne s'insérant pas uniquement dans la simple présence d'un comité d'audit en traitant sa relation avec la qualité de l'information financière, mais tend bien évidemment, vers la mesure de son efficacité. Les variables pouvant caractériser cette efficacité se déclinent en trois catégories : L'indépendance, la compétence et enfin le degré d'implication du comité d'audit.

### 2.2.1. Indépendance

Les groupes de travail anglo-saxons notamment les rapports (Treadway, 1987) aux États-Unis et (Cadbury, 1992) au Royaume-Uni confirment et précisent le positionnement du comité d'audit au regard du conseil d'administration. La théorie qui en émane définit le comité d'audit comme faisant partie du conseil d'administration constitué de trois membres au minimum, dont la plupart d'entre eux ou la totalité doivent être indépendants du fonctionnement et de la gestion réalisée au quotidien d'une entreprise. En encadrant formellement les facilités managériales concernant la politique comptable, un comité d'audit indépendant devrait minimiser les comportements illégaux. Une attention particulière est véritablement exigée sur tous les aspects représentant une certaine sensibilité au niveau de la comptabilité. La loi SOX oblige une adoption régulière d'échanges du comité d'audit avec les services d'audit interne et externe sur des estimations comptables considérables

Dans un cadre théorique, l'indépendance en tant que facteur d'efficacité devrait être rapprochée positivement à la qualité de l'information financière. Les travaux concernant cet axe sont beaucoup plus américains suite à la nature des variables de la qualité de l'information financière. Ainsi, sur la base de l'étude de (Kalbers & Fogarty, 1993), de nombreuses études empiriques se sont focalisées sur l'efficacité des comités d'audit et son impact sur la qualité de l'information financière. Les résultats obtenus suite à ces études, évoquent une corrélation positive entre la qualité de l'information financière et l'indépendance des membres du comité d'audit (Beasley, et al., 2000 ; Abbott & Parker, 2000 ; Abbott, et al., 2004 ; Bédard, et al., 2004).

### 2.2.2. Compétence

Les recherches sujet de la compétence restent moins nombreuses que celles sur l'indépendance, mais connaissent un certain développement rapide vu que cette deuxième caractéristique joue ainsi un rôle indispensable dans la qualité du travail du comité d'audit.

Sur le plan opérationnel, les compétences comprennent l'expertise dans les domaines de la gouvernance, des connaissances spécifiques à l'entreprise, ou de la comptabilité financière avec un titre d'expert-comptable ou par de l'expérience et de la responsabilité dans l'établissement des états financiers travail du directeur financier comme critère de la Securities and Exchange Commission (SEC). L'expertise dans le domaine de la gouvernance s'obtient par le nombre de mandats détenus par un individu représentant un membre indépendant d'autres comités d'audit ; alors que l'expertise spécifique peut être appréciée par la durée moyenne du mandat de l'administrateur (Bédard, et al., 2004). La compétence du

comité d'audit paraît proposer d'intéressantes contributions dans le cadre de la prévention des erreurs comptables, de la gestion du résultat ainsi que dans le cadre de la qualité perçue de l'information financière. Par conséquent, il convient de donner de l'importance à la compétence des administrateurs siégeant sur le comité d'audit au même titre et en complément de l'indépendance nécessaire mais insuffisante.

### **2.2.3. Implication et diligence**

Au-delà de sa composition, le comité d'audit doit paraître impliqué et très attentif dans sa fonction basée sur la surveillance et le contrôle. A l'initial, cette idée a été prononcée dans le rapport (Treadway, 1987), plusieurs comités d'audit n'étaient considérés que de simples organes « cosmétiques » sans pouvoir apprécier l'activité réelle et les efforts réalisés par un comité d'audit pour la garantie d'une information financière de qualité. Sous l'angle opérationnel, les chercheurs ont pu mobiliser pour cela deux types de variables à savoir le nombre de réunions tenues par le comité d'audit et l'autre basé sur sa taille. L'activité du comité d'audit est d'habitude appréciée par le nombre annuel de réunions bien que cet indicateur demeure imprécis pour pouvoir évaluer l'ampleur du travail effectué, un comité d'audit qui ne tient pas de réunions a moins de chances de contribuer effectivement au processus d'audit. La commission Treadway signale que le comité d'audit doit se réunir fréquemment. Cette idée est fortifiée à travers des constatations faites à posteriori par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO, 1999) dans sa revue des cas de fraudes financières sur la période 1987-1997 aux États-Unis.

## **3. La contribution du comité d'audit dans la qualité du processus d'audit financier**

### **3.1. Fonctions et interaction entre les acteurs du contrôle**

#### **3.1.1. Missions principales**

Le comité d'audit a pour missions principales ; le renforcement de la crédibilité de l'information financière, l'assistance dans les responsabilités du conseil d'administration à propos de la qualité des états financiers, et finalement, la protection de l'indépendance des auditeurs internes et externes. Il a également comme mission, la favorisation d'une bonne circulation de l'information sur l'avancement du processus de contrôle et puis donc l'aptitude à révéler d'éventuelles irrégularités comptables.

Les missions confiées au comité d'audit peuvent être énumérées selon trois principaux domaines d'intervention à savoir :

-Le premier domaine, porte sur l'examen des arrêtés comptables et d'évaluation des risques. Il est également chargé de porter un jugement sur les méthodes comptables adoptées et de

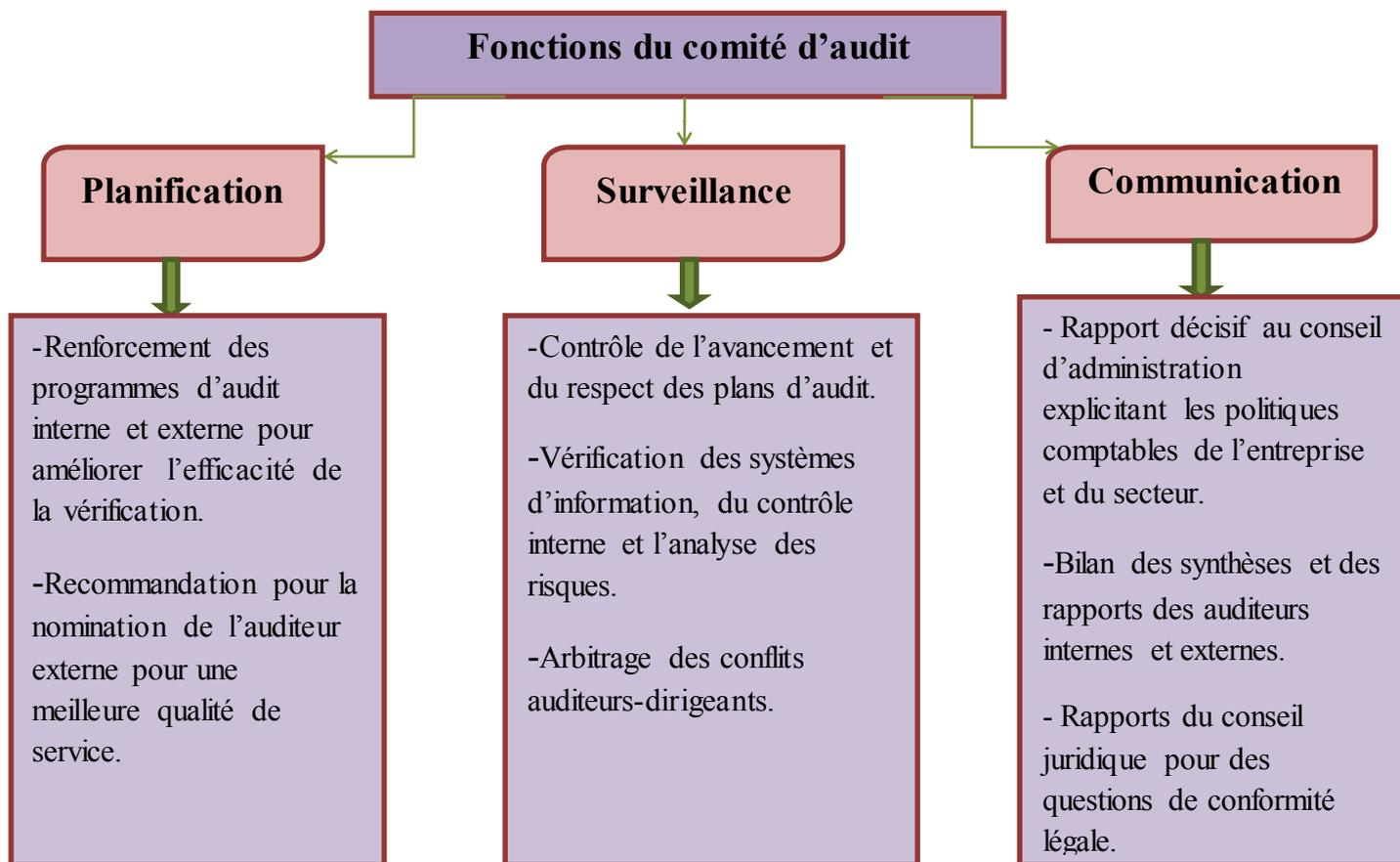
s'assurer ainsi particulièrement de la pertinence et de la permanence de ces méthodes utilisées.

-Le deuxième domaine d'intervention, concerne bien évidemment le système du contrôle interne instauré au sein de l'entreprise. Le comité d'audit s'assure dans ce cas, que l'ensemble des procédures internes de collecte et de contrôle des données peuvent permettre d'attester la crédibilité des états financiers. Il est responsable de la surveillance des travaux réalisés par le service d'audit interne, comme il est ainsi informé des grands risques que peut subir l'entreprise en question.

-Et enfin le troisième domaine comprend le suivi du contrôle légal des comptes financiers et de l'ensemble de questions et recommandations exprimées par l'auditeur externe et également, le suivi de l'indépendance de l'auditeur externe.

Le schéma ci-dessous (Figure 3) récapitule les fonctions principales du comité d'audit et nous allons exposer par la suite le détail de la fonction du comité d'audit en interaction avec les acteurs du contrôle dans le cadre d'une relation bipolaire avec les auditeurs internes et externes.

**Figure 3 :** Fonctions du comité d'audit : Le modèle américain



Source : Braiotta, L. (1999).

### 3.1.2. Relations bipolaires

#### ➤ La relation du comité d'audit avec la fonction d'audit interne

Le comité d'audit est considéré comme un interlocuteur essentiel de l'auditeur interne. En effet, les deux services expriment des besoins réciproques.

De nombreuses études ont été développées pour traiter cette relation avec l'auditeur interne et son influence sur l'efficacité de la fonction d'audit interne.

D'après (Dezoort, 1997), le rôle du comité d'audit envers l'auditeur interne s'inscrit dans le cadre de deux principales préoccupations à savoir : une mission associée à la fiabilisation du système de contrôle interne et une évaluation du programme d'audit interne.

Les auteurs (Raghuandan, Read & Rama, 2001) et (Goodwin, 2003) révèlent que l'indépendance et le niveau d'expérience des membres du comité d'audit influent sur la relation du comité audit et la fonction d'audit interne

Selon (Goodwin & Yeo, 2001), il est avancé qu'une relation directe et fréquente du travail du comité d'audit avec le service d'audit interne contribue pleinement dans le renforcement de l'indépendance de la fonction d'audit interne. Ainsi, selon (Verschoor, 1992 ; Scarbrough, et al., 1998), la tenue de réunions régulières et périodiques entre ces deux services augmente l'efficacité de l'indépendance de la fonction d'audit interne.

Par ailleurs, (Gendron, et al., 2004) soulignent que le résultat du travail de l'audit interne constitue une base primordiale pour le comité d'audit afin de pouvoir produire son propre jugement concernant l'efficacité du contrôle interne .

Selon (Sarens, et al., 2009), (Gendron, et al., 2004 ; Gendron & Bédard, 2006), l'audit interne peut être considéré comme un « provider of comfort » grâce à ses fortes connaissances en matière des dispositifs du contrôle interne ainsi que du management des risques outre la place privilégiée qu'il occupe au sein de l'entreprise .

#### ➤ La relation du comité d'audit avec la fonction d'audit externe

Selon (Bradbury et al., 2003), l'existence des comités d'audit au sein de l'entreprise assure un contrôle efficace dans la réduction du risque d'audit<sup>2</sup>, ce qui permet de minimiser ainsi l'ampleur des travaux planifiés par l'auditeur externe.=

Selon (Compernelle, 2009), le comité d'audit représente un organe primordial permettant le renforcement de l'indépendance de l'auditeur externe, mais par contre l'auditeur externe est aussi chargé de remonter de l'information au comité d'audit pour l'aider dans l'accomplissement de ses missions. Cet auteur conteste aussi, l'idée que le jugement

rapproché du comité d'audit, rassure et protège l'auditeur externe dans le cas où ce dernier rencontre des difficultés dans l'assurance de l'objectivité de ses opinions.

D'après (Beattie, et al., 2000 ; Awadallah, 2007), la présence et l'implication du comité d'audit constituent un facteur de résistance de l'auditeur externe aux pressions de l'entreprise auditée dans le cas des appréciations concernant la conclusion de diverses transactions .

Le comité d'audit peut être considéré également comme intermédiaire contribuant à trouver des solutions des conflits entre auditeurs externes et direction (Stewart & Munro ,2007).

Quand il s'agit des recommandations aux ajustements comptables, le comité d'audit apporte de l'aide à l'audit externe. Cette aide, se rattache à des facteurs liés au comportement de l'auditeur externe, particulièrement, la nature du raisonnement et des preuves qu'il utilise pour la justification du niveau du seuil de signification (DeZoort, et al., 2003a) et l'autorité de sa position (DeZoort, et al. ,2003b).

---

2 Le risque d'audit constitue un concept lié à l'existence d'erreur significative dans les états financiers, il englobe trois composantes à savoir le risque inhérent dû à l'environnement externe, risque lié au contrôle dû à l'environnement interne et le risque de non détection dû à l'incapacité de détection par l'auditeur.

(Broye, 2009) atteste que le travail réalisé par un audit externe de qualité améliore la mission interne accomplie par le comité d'audit, cela, rend les honoraires d'audit plus élevés. A cet égard, l'efficacité d'un comité d'audit entraîne une hausse dans le coût de la mission d'audit externe. Ainsi, d'après cet auteur, le comité d'audit représente donc, un mécanisme de contrôle de l'information financière qui enrichit le travail de l'auditeur externe.

### **3.2. Mesure du rôle du comité d'audit dans le processus d'audit**

Le comité d'audit a pour mission de garder une grande intégrité du processus d'audit. Il est considéré comme un vecteur de qualité du processus à condition de remplir l'ensemble de ses obligations vis-à-vis des auditeurs internes et externes. Sa fonction principale repose sur la supervision du système de contrôle et d'audit interne et joue également le rôle d'interlocuteur privilégié dans les relations entre l'auditeur externe et l'entreprise auditée.

Nous pouvons mesurer brièvement, la contribution du comité d'audit dans la qualité du processus d'audit en deux points principaux à savoir :

#### **-Superviser la fiabilité du contrôle interne et de l'audit interne :**

La fiabilité du système de contrôle interne représente le pivot d'un processus d'audit de qualité dans les grandes structures. En effet, au niveau des grandes organisations,

l'accroissement des transactions, pousse les auditeurs externes à appuyer leur approche de vérification sur les systèmes d'information. Réellement, Il est impossible de vérifier la globalité des opérations réalisées par l'entreprise. Les normes d'audit ordonnent l'auditeur de vérifier la crédibilité du système de contrôle interne avant la définition d'une stratégie d'audit pour chaque cycle économique de l'entreprise. Un contrôle interne fiable et appliqué correctement, contribue à limiter le risque des erreurs dans les enregistrements comptables, et donc de limiter ainsi, l'ampleur des tests à réaliser pour la validation de l'ensemble des postes des états financiers.

**-Superviser les auditeurs externes et vérifier leur indépendance :**

D'après La SEC, le rôle du comité d'audit s'insère au niveau de la surveillance et le maintien de l'indépendance des auditeurs externes , elle s'attend également à ce que le comité d'audit soit parfaitement responsable de tous les aspects liés à l'administration de la fonction d'audit externe, ce qui mène à un effort de changement considérable à travers l'implication légale des administrateurs dans l'indépendance de l'auditeur externe . Les principales dispositions comprennent trois niveaux :

-Une responsabilité accrue du comité d'audit dans la sélection, la rémunération et dans la vérification du travail des auditeurs indépendants, en s'insérant dans l'ajustement de tout conflit entre ces derniers et la direction ;

-L'approbation par le comité d'audit de tout service réalisé par l'auditeur externe hors du champ de sa mission de certification. L'autorité boursière interdit rigoureusement toute mission dans les domaines de la tenue de la comptabilité, l'élaboration des systèmes d'information financière, le domaine de l'actuariat, l'évaluation, et l'externalisation des services d'audit interne ; Cependant, cette interdiction peut être soulevée si les produits venant de ces missions demeurent en dehors de l'audit des états financiers.

-L'engagement de l'auditeur externe de rendre compte au comité d'audit, avant l'élaboration des états financiers, de tout point critique concernant les pratiques comptables, ainsi que de toute dérogation par rapport aux principes comptables d'habitude reconnus, et finalement l'énoncé de tout échange écrit établi avec la direction de l'entreprise.

## Conclusion

Cet article a été conçu pour donner une exploration théorique du rôle du comité d'audit dans la qualité du processus d'audit financier.

L'ensemble des recherches réalisées dans ce sens, nous a permis de constater que la présence d'un comité d'audit efficace en termes de l'indépendance, de la compétence et en termes d'implication et de diligence, contribue pleinement dans la qualité du processus d'audit à travers ce qui suit :

- Son rôle privilégié dans l'encadrement et la supervision du système de contrôle interne et de la fonction d'audit interne ;
- Inciter les auditeurs externes dans l'adoption et le maintien des comportements indépendants ;
- Règlement des conflits d'intérêts et arbitrage des conflits auditeurs –dirigeants ;
- Un vecteur d'une meilleure circulation de l'information concernant le déroulement et l'avancement des contrôles, ce qui bénéficie de manière directe, à la découverte des irrégularités.

Toutefois, notre champ de recherche n'échappe pas à des limites, étant que cette recherche peut être complétée par une analyse détaillée de la contribution d'un comité d'audit efficace dans la qualité de l'information financière.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abbott, L.J., Park, Y., Parker, S. (2000). The effect of audit committee activity and independence on corporate fraud. *Managerial Finance*, 26 (11), 55-67.
- Abbott, L.J., Parker, S., Peters, G.F. (2004). Audit committee characteristics and restatements. *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 23 (1), 69-87.
- Agrawal, A., Chadha, S. (2005). Corporate governance and accounting scandals. *Journal of Law & Economics*, 48 (2), 371-406.
- Ait Mouzoun, M. & El Mezouari, S. (2019). Revue de littérature académique et professionnelle relative aux facteurs d'efficacité des fonctions d'audit interne. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 3 (4), 568-605.
- Asare, S.K., Davidson, R.A., Gramling, A.A. (2003). The effect of management incentives and audit committee quality on internal auditors' planning assessments and decisions. Document de recherche, <http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm>

Awadallah, E. (2007). Explicating the interactions between the auditor and client management during the audit process: implications for corporate governance. *International Review of Business Research Papers*, 3 (4), 23-30.

Beasley, M.S., Carcello, J. V., Hermanson, D. R., Lapides, P. D. (2000). fraudulent financial reporting : Consideration of industry traits and corporate governance mechanisms. *Accounting Horizons*, 14, 441 -454.

Beattie, V., Fearnley, S., Brandt, R. (2000). Behind the audit report: a descriptive study of discussions and negotiations between auditors and directors. *International Journal of Auditing*, 4 (2), 177-202.

Bédard, J., Chtourou, S.M., Courteau, L. (2004). The effect of audit committee expertise, independence, and activity on aggressive earnings management. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 23 (2), 13-36.

Belaraj, A., Oukassi, M. (2020). Le rôle du comité d'audit dans la professionnalisation de l'audit interne au secteur public à la lumière de la bonne gouvernance : cas des entreprises et établissements publics. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4 (1).

Bertin, E., Godowski, C. (2012). Le processus global d'audit : Source de développement d'une gouvernance cognitive ? *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 18(3), 145-184.

Bishop, W.G.III, Hermanson, D.R., Lapide, P.D., Rittenberg, L.E. (2000). The year of the audit committee. *Internal Auditor*, 57 (2), 46-51.

Bradbury, M., Redmayne, N.B, Cahan, S.F. (2003). An Examination of the Effect of Political Costs and Corporate Governance on Audit Effort: Evidence from the New Zealand Public Sector Using Audit Hour Data. *AFAANZ Annual Conference Brisbane, Queensland*, 6 – 8.

Braiotta, L. (1999). *The audit committee handbook*. (3<sup>rd</sup> Édition), New York: John Wiley and Sons Inc.

Broye, G. (2009). Honoraires d'audit et comités d'audit : le cas de la France. *Comptabilité – Contrôle – Audit*, 15 (1), 199-224.

Cadbury Committee, (1992). *Report of the committee on the financial aspects of corporate governance* ». London: Professional Publishing Ltd.

Carcello, J. V., R. H. Hermanson, & N. T. McGrath. (1992). Audit Quality Attributes: The Perceptions of Partners, Preparers, and Financial Statement Users. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 11(1), 1-15.

Cohen, J., Krishnamoorthy, J., Wright, A. (2002). Corporate governance and the audit process. *Contemporary Accounting Research*, 19 (4), 573-594.

Compernelle, T. (2009). La construction collective de l'indépendance du commissaire aux comptes : la place du comité d'audit. *Comptabilité – Contrôle – Audit*, Numéro thématique, 91-116.

DeZoort, F.T., Salterio, S. (2001). The effects of corporate governance experience and audit knowledge on audit committee members' judgment. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 20 (2), 31-47.

DeZoort, F.T., Hermanson, D.R., Houston, R.W. (2003a). Audit committee member support for auditors: the effects of materiality justification and accounting precision. *Journal of Accounting and Public Policy*, 22 (2), 175-199.

DeZoort, F.T., Hermanson, D.R., Houston, R.W. (2003b). Audit committee member support for proposed audit adjustments: a source credibility perspective. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 22 (2), 189-205

Gendron, Y., Bédard, J., Gosselin, M. (2004). Getting inside the black box: a field study of practices in effective audit committees. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 23 (1), 153-171.

Gendron, Y., Bédard, J. (2006). On the constitution of audit committee effectiveness. *Accounting, Organizations and Society*, 31 (3), 211-239.

Gibbins, M., Salterio, S., & Webb, A. (2001). Evidence about auditor-client management negotiation concerning the client's financial reporting. *Journal of Accounting Research*, 39 (3), 535-563.

Gibbins, M., McCracken, S., Salterio, S. (2005). Negotiations over accounting issues: the congruency of audit partner and chief financial officer recalls. *Auditing: A Journal of Practice and Theory Supplement*, 171-193.

Gibbins, M., McCracken, S., Salterio, S. (2008). Auditor-client management relationships and roles in negotiating financial reporting. *Accounting, Organizations and Society*, 33 (4/5), 362-383.

Goodwin, J. (2003). The Relationship between the Audit Committee and the Internal Audit Function: Evidence from Australia and New Zealand. *International Journal of Auditing*, 7(3), 263-278.

Goodwin, J. & Yeo, T. Y. (2001). Two factors affecting internal audit independence and objectivity: evidence from Singapore. *International Journal of Auditing*, 5(2), 107 - 125.

IFACI (2002). L'audit interne vers une collaboration renforcée avec ses partenaires externes, site internet de l'IFACI : [www.ifaci.com](http://www.ifaci.com), 30 janvier, 6 p.

Kalbers, L., J.T., Fogarty. (1993). Audit committee effectiveness: An empirical investigation of the contribution of power. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 12 (spring), 24- 49.

Knapp, M. C. (1991). Factors that Audit Committee Members Use as Surrogates for Audit Quality. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 10(1), 35-52.

Ledouble, D. (1996). La place des comptes dans le gouvernement d'entreprise .*Revue Fiduciaire Comptable*, 215, 20-30.

Lin, J.W., Li, J.F., Yang, J.S. (2006). The effect of audit committee performance on earnings quality. *Managerial Auditing Journal* ,21 (9) ,921-933.

Manita, R. (2008). La qualité de l'audit externe : proposition d'une grille d'évaluation axée sur le processus d'audit .*Management*, 11(2) ,191-210.

Pentland, B.T. (1993). Getting comfortable with the numbers: auditing and the micro-production of macro-order. *Accounting, Organizations and Society* ,18 (7/8), 605-620.

Pigé, B. (2003). Les enjeux du marché de l'audit. *Revue Française de Gestion*, 147(6), 87-103.

Piot, C. (2009), Gouvernance, audit et qualité de l'information financière : De Boeck Supérieur.

Piot, C. (2005), qualité de l'audit, information financière et gouvernance : enjeux et apports : De Boeck Supérieur.

Piot, C., Kermiche, L. (2009). A quoi servent les comités d'audit ? un regard sur la recherche empirique. *Comptabilité-Contrôle-Audit* ,15(3) ,9-54.

Prat Dit Hauret, C. (2003). L'indépendance perçue de l'auditeur. *Revue Française de Gestion*, 29 (147), 105-117.

Raghunandan, K., Read, W. J. & Rama, D. V. (2001). Audit committee composition, 'Gray Directors', and interaction with internal auditing. *Accounting Horizons*, 15(2), 105-118.

Saada, T. (1998). Les comités d'audit en France : un an après le rapport Vienot. *Finance, Contrôle, Stratégie* ,1 (3), 159-184.

Sarens, G., De Beelde, I., Everaert, P. (2009). Internal audit: A comfort provider to the audit committee. *The British Accounting Review*, 41 (2), 90-106.

Scarborough, D.P., Rama, D.V., Raghunandan, K. (1998). Audit committee composition and interaction with internal auditing. *Accounting Horizons*, 12 (1), 51-62.

- Stewart, J., Munro, L. (2007). The impact of audit committee existence and audit committee meeting frequency on the external audit: perceptions of Australian auditors. *International Journal of Auditing*, 11 (1), 51-69.
- Tauringana, V., Mangena, M. (2008). Audit committees and voluntary external auditor involvement in UK interim reporting. *International Journal of Auditing*, 12 (1), 45-63.
- Treadway Commission, (1987). Report of the national commission on fraudulent financial reporting, Washington, DC: National Commission on Fraudulent Financial Reporting.
- Turner, E. (1999). Keeping audit committees effective. *CA Magazine*, 132(9), 40-42.
- Uzun, H., Szewczyk, S.H., Varma, R. (2004). Board composition and corporate fraud. *Financial Analysts Journal*, May/June , 33-43.
- Verschoor, C.C. (1992). Internal auditing interactions with the audit committee. *Internal Auditing*, 7 (4), 20-23.
- Zhang, Y., Zhou, J., Zhou, N. (2007). Audit committee quality, auditor independence and internal control weakness. *Journal of Accounting and Public Policy*, 26 (3), 300-327.